

Demande d'exonération de la Taxe d'enlèvement Ordures Ménagères Pour l'année 2025

Afin de solliciter une exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

L'entreprise :

Représentée par M./Mme

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Mail :@.....

Pour les locaux professionnels exploités et référencés :

Propriétaire(s) du local :

Parcelle(s) Cadastre(s) n° :

Invariant(s) n° :

Atteste avoir un contrat de collecte pour le **flux ORDURES MENAGÈRES**
(hors encombrants, cartons, fraction recyclable, biodéchets, etc...) avec :

L'entreprise de collecte des Déchets agréée :

.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Mail :@.....

Fait à

Le

Cachet et Signature de l'entreprise collectée

Cachet et Signature de l'entreprise de collecte agréée

NB : les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Dossier à renvoyer avant le jeudi 31 juillet 2025, à l'adresse :
Thonon Agglomération

2, place de l'Hôtel de Ville – BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
ou par mail : services-techniques@thononagglo.fr